



Les Hôpitaux de Chartres



CHARTRES

MEDECIN GENERALISTE Exercice partagé ville/hôpital (médecine polyvalente)

1. Présentation de la ville de Chartres et de son Centre Hospitalier

La ville de Chartres, située à seulement 80 KM du centre de Paris, est une ville de 40 000 habitants au sein d'une agglomération comptant plus de 135 000 habitants, très agréable à vivre, très dynamique (théâtre, cinéma, équipements sportifs de haut niveau, lieux touristiques, animations régulières et renommées...), disposant de l'ensemble des structures scolaires (maternelle, primaire, collège, lycée, enseignement supérieur) et particulièrement bien desservie au niveau des transports (trains réguliers vers Montparnasse, autoroute A 11 vers Paris, réseau de bus, ligne directe gare/hôpital).

Troisième établissement de la région Centre Val de Loire (après le CHU de Tours et le CHR d'Orléans), interlocuteur important de l'ARS Centre Val de Loire à ce titre, le Centre Hospitalier de Chartres est l'établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire d'Eure et Loir.

Etablissement très dynamique et porteur de projets structurants pour la prise en charge des patients Euréliens.

Capacitaire :

<p>Médecine : 381 lits Chirurgie : 78 lits et 15 places d'ambulatoire SSR : 80 lits et 5 places d'UER Psychiatrie : 5 lits HC et 67 places (HDJ) Handicap psychique : 53 places (HDJ) EHPAD : 449 lits SESSAD : 41 places IME : 12 places</p>	}	1186 lits et places
--	---	---------------------

2. Présentation du Centre de Santé Polyvalent de la ville de Chartres

Le Centre de Santé Polyvalent est un service de la Direction de l'Action Sociale du CCAS de Chartres. Les missions du Centre de Santé sont d'assurer dans le respect du libre choix des usagers, des activités de soins sans hébergement, de participer à des actions d'éducation, de prévention et de promotion de la santé. La prise en charge proposée par l'équipe pluriprofessionnelle du centre de santé est adaptée selon les particularités des usagers. Le Centre de santé distingue deux types de patientèle :

- ↪ Une patientèle sans signe de fragilité particulière,
- ↪ Une patientèle en situation de vulnérabilité,

Pour les patients relevant de cette situation, la prise en charge proposée est adaptée et peut se traduire par :

- ↪ Une adaptation de la durée de consultation,
- ↪ Une coordination et une collaboration entre le secteur social et médical,
- ↪ Un accompagnement du patient dans ses démarches administratives par les professionnels du centre, entre

autre l'écrivain public,

- ↳ Une orientation vers des professionnels de santé du centre (infirmière asalée, psychologue, diététicienne...),
- ↳ Une prise en charge éducative par l'infirmière asalée,
- ↳ Une coordination entre les différents professionnels médico-sociaux du centre de santé,

3. Présentation du service de médecine polyvalente du Centre Hospitalier

Nom du service : Médecine Polyvalente

Pôle de rattachement : Hématologie, Oncologie, Rhumatologie, Gastro-entérologie

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Claire PETAT HUET, cpetat@ch-chartres.fr

Composition de l'équipe médicale : 5 ETP de Praticiens, 2 internes,

40 lits d'hospitalisation complète

4. Missions confiées

Centre Hospitalier de Chartres :

- ↳ Visite +/- contre visite selon horaires de présence dans l'établissement,
- ↳ Gestes techniques : ponctions d'ascite, ponctions lombaires,
- ↳ Entretiens avec les familles,
- ↳ Rédaction des comptes rendus d'hospitalisation,
- ↳ Consultations de suivi en post hospitalisation pour patients le nécessitant (essentiellement consultations de synthèse si bilan poursuivi en ambulatoire),
- ↳ Travail en équipe pluri professionnelle,
- ↳ Rédaction de protocoles, en lien avec le Chef de service,
- ↳ Participe aux groupes de travail dans le cadre de la certification de l'établissement,
- ↳ Participe à la formation des jeunes professionnels de santé, au travers de l'accueil d'internes au sein du service,

Centre de Santé Polyvalent :

- ↳ Consultations médicales des patients du centre de santé polyvalent,
- ↳ Repère les patients en situation de vulnérabilité et les oriente vers les professionnels du centre de santé,
- ↳ Responsable de la prescription, des traitements et de leur suivi,
- ↳ Visites au domicile (pour assurer la prise en charge de personnes en situation de vulnérabilité),
- ↳ Travaille en étroite collaboration avec les autres professionnels de la structure,
- ↳ Décide, en collaboration avec l'équipe, d'une prise en charge spécifique au sein du centre de santé,
- ↳ Participe aux réunions d'équipe, de synthèses, supervisions et réunions avec les partenaires acteurs de la prise en charge,
- ↳ Participe à la validation de protocoles,
- ↳ Participe à la tenue du dossier informatisé intégré dans le système d'information du centre,
- ↳ Participe à la procédure d'auto-évaluation de la structure et du plan d'amélioration de la qualité,
- ↳ Participe à la formation des jeunes professionnels de santé en sa qualité de maître de stage.

5. L'organisation de la permanence des soins

Intégration au planning de la permanence des soins du Centre Hospitalier (1 WE/5 d'astreinte pour la médecine polyvalente)

6. Les moyens à disposition

- ↳ Bloc central avec 8500 actes anesthésiques annuels (8 salles de bloc+1 d'urgence, 15 lits de chirurgie)

ambulatoire),

↳ maternité de niveau 2B, 2700 accouchements par an,

↳ Service de médecine d'urgence (43 000 passages et 1700 sorties SMUR/an),

↳ Service de réanimation, USC, USIC, USINV, plateau de coronographie,

↳ Service d'imagerie médicale complet (Appareils portatifs de radiologie, scanner, écho doppler, échographe pour la sénologie et l'ostéo articulaire, angiographies numérisées, radiologies non numérisées, radiologie conventionnelle numérisée, salle panoramique, IRM)

7. Logement par l'établissement d'accueil

Un logement gratuit est proposé les 6 premiers mois d'exercice

8. Rémunération et contrat

Une rémunération à hauteur de 4000€ nets, sans la participation à la permanence des soins, est proposée.

Un contrat à hauteur de 50% aux hôpitaux de Chartres et un contrat à hauteur de 50% auprès du Centre de Santé Polyvalent sont proposés.

9. Conditions de recrutement

Praticien obligatoirement inscrit à l'ordre,

Poste ouvert dans le cadre du dispositif 400 MG,

10. Personnes à contacter

Centre Hospitalier de Chartres :

Docteur Claire PÉTAT-HUET, Chef de service, cpetat@ch-chartres.fr, 0237303030,

Monsieur Julien GUILLAUME, Directeur des Relations Humaines, jguillaume@ch-chartres.fr, 0237303001,

Centre de Santé Polyvalent :

Madame Virginie TROUILLET, responsable du centre de santé polyvalent, virginie.trouillet@agglo-ville.chartres.fr, 0236673140